

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 1^{er} FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 1^{er} février 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 13 – Excusés : Eliane PEROTTI (pouvoir à C. CHARLET) et Yves DE CHALENDAR (pouvoir à F. ROMAN)

Secrétaires de séance : D. CASASSUS - P. THERY

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009 a été approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Accessibilité des bâtiments communaux

4 cabinets ont été consultés : SIGN'ETUDES, OXYRIA/NP CONSEIL, ESPRI et QUALICONSULT. Les deux dernières n'ont pas remis de prix de diagnostic voirie et se trouvent donc éliminées.

SIGN'ETUDES est la moins-disante : 1 680 € contre 5980 € pour OXYRIA/NP CONSEIL. Leur prix est pour notre commune 2,7 fois moindre que leur première offre datant d'octobre. Ils l'expliquent par le fait que contrairement à leur première réponse, ils n'avaient pas fait appel à des sous-traitants pour la voirie mais s'étaient organisés différemment pour monter des offres attractives. De plus, ils commercialisent de la signalétique et espèrent peut être ensuite obtenir un marché.

Pour information, il a donc été décidé de confier cette étude à SIGN'ETUDES

2) Frais de chauffage DUPIRE

Ce locataire de la commune a versé pour l'année 2009 une somme de 1 800 € de charges de chauffage (forfait de 150 € par mois x 12). Il s'avère que la somme dépensée fut moins élevée et un trop perçu de 48 € doit être remboursé.

Etes-vous d'accord pour effectuer ce remboursement par mandat administratif ?

Accord unanime

3) Modalités de convocation du Conseil Municipal

Il est possible d'adresser les convocations au conseil municipal par courrier électronique ; il est demandé aux conseillers qui choisiraient ce mode de transmission d'accuser réception de cet envoi. Chaque conseiller doit se prononcer de manière individuelle sur ce sujet.

Qui souhaite recevoir sa convocation par mail ? Qui souhaite la recevoir par courrier ?

P. THERY, G. DUFOUR, D. MARTINEZ, D. LE GOFF, F. PLANEL, Y. DECHALENDAR, J. SIMONET, D. CASASSUS, F. ROMAN et D. GERVAIS choisissent la transmission par internet.

A. DESSAINTJEAN, C. CHARLET, B. GOUTTENOIRE, M. GELAY choisissent la transmission par courrier.

Il conviendra de demander à E. PEROTTI son choix.

4) Autorisation de signature pour dépôt du permis de construire Chapelle

Le projet élaboré par l'architecte vient d'être réceptionné en Mairie. Pour mémoire, il s'agit de remplacer dans la Chapelle Sainte Catherine les fenêtres supérieures, la fenêtre dans la sacristie, la mise en place d'une grande baie vitrée sur le jardin et la restauration du vitrail ainsi que la finition du sol de la sacristie.

Une objection s'élève quant à la priorité de tels travaux.

M. le Maire précise qu'il s'agit seulement de déposer une demande de permis de construire. Un permis de construire est valable 3 ans, les travaux doivent donc être commencés dans les 3 ans suivant l'accord.

Acceptez-vous le dépôt de ce permis de construire ?

12 voix pour - 1 abstention - 2 voix contre

5) Convention S.P.A.

Chaque année, la commune signe avec la SPA une convention pour la récupération des animaux errants dans le village. Il y a 3 ou 4 interventions par an.

Etes-vous d'accord pour reconduire cette convention pour un montant de 141,44 €

Accord unanime

6) Nomination régisseurs – régie salle des fêtes

Suite à un contrôle de M. PIEMONTESI, receveur municipal, il s'avère que la fonction d'Adjoint (1^{er} et 2^{ème}) est incompatible avec la fonction de régisseur. Il convient donc de nommer un nouveau régisseur et son adjoint. J. SIMONET et P. THERY se proposent respectivement à ces postes.

Etes-vous d'accord pour nommer ces deux personnes à la régie de la salle des fêtes ?

Accord unanime

7) Convention avec le Département aménagement D116 devant l'école

Le Département a enfin adressé une convention pour l'aménagement de trottoirs et d'un plateau traversant sur la D 116 du lavoir à la limite de l'agglomération.

Etes-vous d'accord pour signer cette convention ?

Accord unanime

8) Vignes communales

Des lots de vignes communales sont loués à des viticulteurs et un lot est complètement dégarni, il convient donc d'acheter 400 greffes afin de procéder au remplacement des pieds manquants. La dépense s'élève à 485,30 € TTC

Etes-vous d'accord pour acheter ces greffes ?

13 voix pour – 2 abstentions

9) Information diverses

- Elections régionales les 14 et 21 mars 2010 de 8 H à 18 H

Il convient d'établir un planning pour la tenue du bureau de vote (voir ci-dessous)

8 H à 10 H	M. GELAY – D. CASASSUS – C. CHARLET
10 H à 12 H	D. LE GOFF – B. GOUTTENOIRE – D. GERVAIS
12 H à 14 H	P. THERY – G. DUFOUR – F. PLANEL
14 H à 16 H	F. ROMAN – D. MARTINEZ –
16 H à 18 H	J. SIMONET – A. DESSAINTJEAN –

Il conviendra de demander aux absents leurs disponibilités pour ces deux tours de scrutin
A compter de 18 H : dépouillement

- Ecole

Le réfrigérateur doit être remplacé. Un devis a été demandé aux Ets BOUILLARD qui nous a déjà fourni de l'électroménager pour la salle des fêtes. Il s'élève à 275.90 €
Etes-vous d'accord pour l'achat de ce réfrigérateur ?

Accord unanime

- SYDER

Un comptage d'horaire de nuit pour l'éclairage public a été changé au City-stade pour cause de vétusté et nous avons demandé au SYDER de profiter de ces travaux pour installer une prise de courant qui faciliterait l'organisation des manifestations au stade. Ces travaux n'ont malheureusement pas pu être effectués en même temps et seront programmés très prochainement.

- Cadole et Sens

Pour mémoire, il s'agit d'une manifestation qui aura lieu du 22 au 24 mai 2010, consistant à faire découvrir le sud beaujolais et la région des Pierres Dorées autour du vin et 3 pôles ont été ciblés : THEIZE, MONTMELAS et BULLY. Le projet est ambitieux, l'association cible sur 20 000 visiteurs sur les 3 jours. Le budget total est estimé à 150 000 €.

Il est demandé à chacun de réfléchir à ce que l'on peut proposer sur notre commune : expositions sur le Tacot ? Découverte des artistes de Jarnioux ? Y associer les viticulteurs qui sont d'ailleurs à l'origine de ce projet ?

Pour information, cette manifestation se déroule le même jour que la brocante du Sou des écoles.

Une demande de subvention nous a été adressée, elle sera étudiée lors du vote du budget fin mars.

➤ Salle des fêtes

2 essais d'auto laveuses ont été réalisés. L'un par ARGOS qui propose un matériel à 3 095 € et l'autre par GIRERD pour un coût de 2 950 €. Il en reste un à faire avant de faire notre choix. Il faut tenir compte du coût de l'entretien des appareils (à demander à chaque entreprise).

A cette occasion, des produits d'entretien très efficaces ont été présentés et essayés sur les murs de la cuisine. Un devis va être demandé à la société GIRERD.

Un nouveau devis pour les placards va être demandé à MSH

➤ Ecole

Des travaux d'électricité doivent être réalisés dans les classes pour le branchement des ordinateurs fournis dans le cadre du plan « Ecole numérique rurale ». Il s'agit de fournitures et pose de bloc prises de courant et d'un onduleur pour éviter les micro-coupures. Le devis s'élève à 887 € HT soit 1 060,85 € TTC.

Etes-vous d'accord pour réaliser ces travaux ?

Accord unanime

➤ Lotissement du Pilon

Un 3^{ème} terrain a été vendu.

Sur les 5 lots restants pour lesquels un compromis a été signé, 2 permis de construire ont été obtenus, un a été déposé et un vient d'être refusé.

➤ Voirie

La neige et le gel ont provoqué de nombreux trous dans les chaussées. Il sera procédé à des poses d'enrobés dès que les conditions météorologiques le permettront, il faut une certaine température pour que ce soit efficace.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Lundi 1^{er} mars 2010 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 H 40.